

# CAP ASSISTANT TECHNIQUE EN MILIEU FAMILIAL ET COLLECTIF

## Entretenir, Servir, Aider

### CONDITIONS D'ADMISSION

Après une 3<sup>ème</sup> (SEGPA, PREPA PRO ou générale).

### FORMATION

DUREE DE LA FORMATION :  
**2ans** (35H00 Hebdomadaire)

FORMATION EN ENTREPRISE :  
**16 semaines** réparties sur les  
2 ans :

- **12 en structures collectives**  
(Maison de retraite, hôpital, école, crèche...)
- **4 en domiciles privés**  
(Associations de maintien à domicile pour familles, personnes âgées, foyers-logements...)

### Le titulaire du CAP ATMFC est un professionnel qualifié

- Qui exerce des activités techniques en structures collectives ou à domicile,
  - Qui sait s'adapter à différents contextes : personne âgée, famille, collectivité...
- Ses activités professionnelles sont liées à :
- La préparation et au service des repas en respectant les normes d'hygiène et de sécurité,
  - L'entretien et au maintien en état du cadre de vie.

*Il contribuera ainsi au bien-être des personnes*

### COMPETENCES

- Etre dynamique,
- Avoir le sens de l'écoute et de la communication,
- Etre sociable et patient,
- Avoir le sens de l'initiative,
- Etre organisé, savoir s'adapter,
- Avoir une bonne résistance physique.



### LES ENSEIGNEMENTS

#### ENSEIGNEMENT GENERAL

	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année
Français -Histoire-Géographie	4h50	4h00
Mathématiques	4h00	3h50
1 Langue vivante (Anglais ou espagnol)	2h00	2h50
Arts appliqués et culture artistique	2h00	2h00
Education physique et sportive	2h50	2h50

#### ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Techniques professionnelles	17h00	17h00
Prévention, santé, environnement	2h00	2h50

### POURSUITES D'ETUDES

- MENTION COMPLEMENTAIRE AIDE A DOMICILE,
- CAP PETITE ENFANCE,
- Possibilité d'intégrer une 1<sup>ère</sup> ASSP après un CAP ATMFC.

### SECTEURS PORTEURS D'EMPLOIS :

Les hôpitaux,  
Les établissements scolaires,  
Les maisons de retraite,  
Les crèches,  
Les associations de maintien à domicile...